Adhésion et abonnement 2026

Les adhésions s'entendent pour l'année civile au moment de la souscription.
L'adhésion pour l'année 2026 doit se faire à partir du 1er janvier 2026.
66 % de votre adhésion et de vos dons sont déductibles de vos impôts dans la limite de 20 % de votre revenu imposable.

Nom : ..... Prénom(s) : .....

Adresse : ..... CP : ..... Ville : .....

Pays : ..... Tél : ..... Né(e) le : ...../...../.....

Courriel (en MAJUSCULES) : .....

Fait le : ..... À : ..... Signature :

Je souhaite devenir adhérent(e) de FERUS et recevoir la *Gazette des Grands Prédateurs*, je choisis l'adhésion annuelle*

Paiement ☐ par chèque ou ☐ par prélèvement automatique

☐ Adhésion membre actif tarif réduit (- de 18 ans, chômeurs, étudiants) ..... 20 €
☐ Adhésion membre actif ..... 35 €
☐ Adhésion familiale (plusieurs membres, 1 seule adresse) / Nombre de personnes dans le foyer : .... 40 €
☐ Collectivités, associations ..... 40 €

* Adhésion hors France métropolitaine : rajouter 7 €

Je souhaite devenir adhérent(e) membre bienfaiteur de FERUS et recevoir la *Gazette des Grands Prédateurs*
(toute cotisation annuelle à partir de 41 €)

☐ Je donne (par chèque) : ..... €
☐ Je donne (par prélèvement automatique**) : ..... € ☐ tous les mois ☐ tous les 3 mois ☐ tous les 6 mois ☐ tous les ans

** Pensez à joindre votre RIB

Je souhaite faire un don ☐ Je donne (par chèque) : ..... €

☐ **M'abonner à la *Gazette des Grands Prédateurs* et recevoir 4 numéros/an** ..... 30 €

Abonnement sur l'année civile. Hors France métropolitaine : rajouter 7 €

(Vous pouvez également faire toutes ces démarches via HelloAsso)

☐ **J'accepte d'être contacté(e) par FERUS pour agir concrètement.** Indiquez si vous avez des compétences ou des souhaits particuliers : .....

À renvoyer à : FERUS, N°15 bureaux de Fourchon, rue Charlie Chaplin, 13200 ARLES

Avec le prélèvement automatique, soutenez FERUS dans la durée !

(Interruption sur simple demande / Valable aussi pour l'étranger)

Si vous choisissez le prélèvement automatique, merci de remplir et de renvoyer également cette autorisation de prélèvement, accompagnée d'un relevé d'identité bancaire au format BIC/IBAN.

Mandat de prélèvement SEPA

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez FERUS à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte conformément aux instructions de FERUS. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé.

Identifiant créancier SEPA
FR94ZZZ622028

Désignation du titulaire du compte à débiter :

.....

Désignation du créancier :
FERUS
N° 15 bureaux de Fourchon, rue Charlie Chaplin 13200 Arles

IBAN : ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐☐ ☐☐☐

BIC : ☐☐☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐ ☐☐☐

Référence unique du mandat : le numéro de la RUM vous sera communiqué avec votre confirmation de prélèvement par mail ou par courrier.

Fait le : ..... À : ..... Signature :

Les données recueillies dans ce formulaire sont traitées par FERUS, responsable du traitement, pour la gestion de votre adhésion, l'envoi de la Gazette, la communication associative et, le cas échéant, la gestion de vos dons et reçus fiscaux. Elles reposent sur l'exécution du contrat d'adhésion et sur les obligations légales liées à la fiscalité. Les données sont conservées 5 ans après la fin de votre adhésion (ou 6 ans pour les données de dons, conformément aux obligations fiscales), et ne sont accessibles qu'aux personnes habilitées au sein de FERUS et aux prestataires mandatés. Aucun transfert hors UE. Pour exercer vos droits : Secrétariat FERUS – N°15 bureaux de Fourchon, rue Charlie Chaplin, 13200 Arles – secretariat@ferus.org
Plus d'informations dans notre politique de confidentialité.